

Le 16 janvier 2012

Appel en faveur du désarmement nucléaire unilatéral de la France

Signé par 46 personnalités

mardi 17 janvier 2012

Que tout emploi d'arme nucléaire soit un crime, cela a été clairement affirmé par l'ONU dès 1961 : « *Tout État qui emploie des armes nucléaires et thermonucléaires doit être considéré comme violant la Charte des Nations Unies, agissant au mépris des lois de l'humanité et commettant un crime contre l'humanité et la civilisation.* » (résolution du 24 novembre 1961). Trop peu en ont tiré la conclusion logique : si l'emploi des armes nucléaires est un « crime contre l'humanité », la seule menace d'y recourir est d'ores et déjà criminelle. Or c'est sur une telle menace que reposent les stratégies dites « de dissuasion nucléaire ».

Certes, l'argument moral ne convaincra probablement pas les décideurs politiques et militaires. Dans ce domaine comme en bien d'autres, un prétendu réalisme prétend toujours récuser un prétendu moralisme. Il convient donc de convaincre les décideurs que l'im-moralité intrinsèque de l'arme nucléaire se double de son in-faisabilité stratégique : le simple réalisme oblige à reconnaître que les armes nucléaires ne nous protègent d'aucune des menaces qui peuvent peser sur notre sécurité. Elles sont notamment incapables de dissuader le moindre terrorisme. Par contre, leur possession même constitue une menace non seulement pour d'autres peuples mais aussi pour nous-mêmes.

En réalité, la véritable raison de la dissuasion nucléaire n'est pas d'assurer la défense de la population, mais de conférer à l'État un simulacre de puissance, celle-ci n'étant qu'une puissance de destruction et d'anéantissement.

En maintenant et en modernisant son système d'armes nucléaires, la France ne peut qu'encourager la prolifération mondiale : s'il prétend que l'arme nucléaire est la garantie de la sécurité des Français, comment l'État français peut-il demander aux peuples non dotés de l'arme nucléaire de renoncer à la posséder ?

Ainsi, le désarmement nucléaire satisferait aussi bien les exigences de « l'éthique de conviction » que celles de « l'éthique de responsabilité ». Et les unes sont aussi impérieuses que les autres.

La dissuasion nucléaire, en outre, exige des citoyen(ne)s qu'ils abandonnent leur destin à la seule décision du Président de la République. L'arme nucléaire implique donc, par une nécessité organique, « l'exercice solitaire du pouvoir ». Tout le processus de développement du système de la dissuasion nucléaire a été et reste entièrement opaque à tout contrôle citoyen.

Enfin, l'équipement en armes nucléaires englutit des sommes considérables. Le coût de l'arsenal nucléaire français de 1945 à 2010 est estimé à 228,67 milliards d'euros. Alors qu'on nous répète que le pays traverse une grave crise, la loi de programmation militaire (2009-2014) prévoit pour la dissuasion nucléaire un budget annuel moyen de 3,3 milliards d'euros : 2,3 milliards pour moderniser nos armes, et 1 milliard d'euros pour leur soutien et mise en œuvre. Ces investissements, directement financés par les impôts, ne sont pas socialement utiles. Ils sont parmi ceux qui produisent le moins d'emplois. Il n'est donc nullement démagogique d'affirmer que ces sommes seraient mieux utilisées dans d'autres secteurs de l'économie, notamment dans les services publics à la population aujourd'hui menacés.

La dissuasion nucléaire est donc immorale, irréaliste, dangereuse et coûteuse

Nombreux sont ceux qui en sont convaincus et partagent l'espoir d'un monde sans armes nucléaires. Mais cet espoir risque fort d'être déçu : il faudrait attendre que toutes les puissances nucléaires se mettent d'accord pour une telle abolition générale. C'est oublier notre propre responsabilité de citoyens d'un pays nucléaire : nous ne sommes pas directement responsables du désarmement mondial, mais nous le sommes entièrement du désarmement nucléaire de notre pays. Il nous appartient de construire la paix et la sécurité dans une **France sans armes nucléaires**.

C'est pourquoi, sans attendre l'abolition générale des armes nucléaires par une convention internationale encore et toujours hypothétique, nous estimons que pour nous, citoyen(ne)s français(es), il est de notre responsabilité de demander dès à présent : **le désarmement nucléaire unilatéral de la France**.

Le désarmement nucléaire unilatéral de notre pays est possible si les Français le veulent. Mais jusqu'à présent, ils n'ont jamais eu la possibilité d'en débattre pour dire s'ils le veulent ou s'ils ne le veulent pas ; c'est ce débat qu'il est urgent de susciter. Les Français doivent pouvoir exprimer en toute liberté leur volonté de renoncer à l'arme nucléaire.

Afin que les citoyen(ne)s français(es) exercent effectivement ce pouvoir de décision, il convient d'envisager l'organisation d'un référendum d'initiative populaire, puisque c'est, dans une démocratie, le seul moyen de donner au peuple souverain la possibilité de s'exprimer sur une question vitale.

Les 46 signataires :

Olivier ABEL	philosophe
Guy AURENCHE	avocat honoraire
Maria BIEDRAWA	présidente du Mouvement International de la Réconciliation (MIR)
Paul BLANQUART	sociologue, écrivain
Simone de BOLLARDIÈRE	
Bernard BOUDOURESQUE	prêtre de la Mission de France, ancien ingénieur au Commissariat de l'Énergie Atomique (CEA)
José de BROUCKER	journaliste
Thierry CASTELBOU	directeur de publication du journal Gardarem lo Larzac
Bernard DANGEARD	responsable de la communauté francophone de l'Arche de Lanza del Vasto
Bernard DRÉANO	président de l'Assemblée Européenne des Citoyens (HCA, France)
Hélène DUPONT	secrétaire de l'association Partenaria 2000
Isabelle FILLIOZAT	psychologue, psychothérapeute, écrivaine

Dominique FONTAINE	vicairé général de la Mission de France
Bernard GINISTY	philosophe
Étienne GODINOT	président de l'Institut de Recherche sur la résolution Non-violente des Conflits (IRNC)
Françoise HÉRITIER	anthropologue, professeur honoraire au Collège de France
Stéphane HESSEL	ambassadeur de France
Albert JACQUARD	généticien
Patrick JIMENA	initiateur du Festival Camino Agir pour la non-violence
Gustave MASSIAH	économiste
Olivier MAUREL	écrivain
Christian MELLON	jésuite, membre du Centre de recherche et d'action sociales (CERAS)
Philippe MEIRIEU	professeur à l'Université Lyon II
Jean MERCKAERT	rédacteur en chef de la revue Projet
Edgar MORIN	philosophe et sociologue
Jacques MULLER	ancien sénateur
Jean-Marie MULLER	philosophe, écrivain, porte parole du Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN)
Antoine NOUIS	directeur de publication de la revue Réforme
Jean-Paul NUNEZ	pasteur, vice-président du MIR
Richard PÈTRIS	directeur de l'École de la Paix, Grenoble
Bernard QUELQUEJEU	dominicain, philosophe
Pierre RABHI	paysan, écrivain et philosophe français d'origine algérienne
Alain REFALO	enseignant, fondateur du Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées
Matthieu RICARD	moine bouddhiste, écrivain

Alain RICHARD	franciscain à Toulouse
Jacques RICHARD	docteur en médecine
Lama Denys RINPOCHÈ	supérieur de la communauté bouddhiste Dachang Rimay
Jean-Pierre SCHMITZ	président de la fédération Réseaux du Parvis
Antoine SONDAG	prêtre
Bernard STÈPHAN	P.D.G de Témoignage Chrétien
Alain TOURAINE	directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales
Marlène TUINGA	journaliste, membre de la Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (WILPF)
Didier VANHOUTTE	ancien président de la fédération Réseaux du Parvis
François VAILLANT	rédacteur en chef de la revue Alternatives Non-Violentes
Paul VIRILIO	philosophe, écrivain
Patrick VIVERET	philosophe, écrivain

Contact : Jean-Marie Muller – tél. : 02 38 75 04 60

Mouvement pour une Alternative Non-violence (MAN) :

man@nonviolence.fr www.nonviolence.fr

Le texte d'une pétition citoyenne en faveur du désarmement nucléaire unilatéral de la France se trouve sur le site de la campagne : www.francesansarmesnucleaires.fr